



BUREAU COORDONNATEUR
DE LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL
DE BORDEAUX-CARTIERVILLE
Au coeur de l'enfance



INFO-PARENTS

Édition N° 13 | Avril 2015

DANS CE NUMÉRO

Politique Augmentation de la contribution parentale	1
Capsule saines habitudes Le partage des responsabilités aux repas	2
Événement dans le quartier La Fête de la Famille de B-C	2
Inscription à l'école Outil portfolio	2
Des ressources pour vous Psychomotricité; Éducatrice Plein-Air; Conférences	3-5
La rougeole c'est du sérieux!	6
Réglementation Changements en vue	6



AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION PARENTALE

La modulation des tarifs de garde en fonction du revenu familial net qui devait entrer en vigueur le 1^{er} avril est retardée, puisque le projet de Loi 28 n'a pas encore été adopté. Ce projet de Loi vise entre-autre une modulation de la contribution parentale pour les frais de garde en fonction du revenu. Voici ce que propose le projet de Loi 28 :

Au quotidien, dans votre service de garde, rien ne changera. Vous continuerez à payer à votre RSG le tarif de base de 7,30 \$. L'ajustement se fera l'année prochaine, lorsque vous ferez votre déclaration d'impôt. C'est à ce moment-là que la modulation sera calculée en fonction du revenu familial, et versée à même la déclaration de revenus et les retenues à la source sur le salaire.

Par exemple, un couple ayant des revenus de travail égaux totalisant 100 000 \$ aura un tarif de garde de 11,41 \$ par jour. Un montant quotidien de 7,30 \$ sera versé à la garderie, alors que la contribution additionnelle de 4,11 \$ sera versée lors de la production de la déclaration de revenus.

Pour estimer votre coût de service de garde pour la prochaine année vous pouvez utiliser l'outil de calcul du Ministère disponible sur la page suivante :

http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/outils/garde_fr.asp





BUREAU COORDONNATEUR
DE LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL
DE BORDEAUX-CARTIERVILLE

Au coeur de l'enfance

CAPSULE SAINES HABITUDES DE VIE

Capsule vidéo



Partage des responsabilités

Pour que l'heure des repas soit agréable, on doit éviter les chicanes. Un truc pour cela est de bien définir les responsabilités de chacun et de les respecter.

<https://www.youtube.com/watch?v=IkZJl8neaE>

ÉVÉNEMENT DANS LE QUARTIER

Fête de la famille de Bordeaux-Cartierville

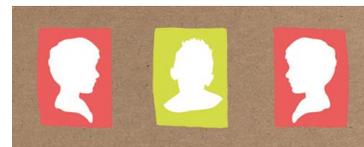
La fête se tiendra au parc Louisbourg le 23 mai prochain de 11 h à 16 h.

Elle sera l'occasion idéale pour vous amuser en famille et pour prendre connaissance des activités estivales organisées dans le quartier cette année.

Soyez à l'affût de notre page Facebook pour la programmation complète.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Le Portfolio : Passage à l'école



Si votre enfant a 5 ans au 30 septembre 2015, votre RSG remplira l'outil portfolio pour lui. Ce document vise à faciliter le passage à l'école en fournissant un portrait de chaque enfant, accompagné d'un dessin qu'il a fait.

Si l'école que votre enfant fréquentera en septembre est à Bordeaux-Cartierville, votre autorisation sera demandée afin que nous puissions transmettre directement ce document à l'école. Nous vous encourageons toutefois à apporter vous-mêmes une copie du portfolio lorsque vous accompagnerez votre enfant lors de l'activité « Bienvenue à la maternelle », peu importe l'école qu'il fréquentera.

Vous trouverez davantage d'explications sur le portfolio dans la lettre aux parents qui vous sera remise par votre RSG.



BUREAU COORDONNATEUR
DE LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL
DE BORDEAUX-CARTIERVILLE

Au coeur de l'enfance

ATELIERS OFFERTS AUX PARENTS

Formations en psychomotricité

Date	Thème	Endroit
18 avril 2015 De 10 h à 12 h	« Motricité globale »	Bibliothèque Salaberry 4170 rue Salaberry, Montréal, H4J 1H1
16 mai 2015 De 10 h à 12 h	« La motricité fine »	Bibliothèque Salaberry 4170 rue Salaberry, Montréal, H4J 1H1
5 mai 2015 De 9 h 30 à 11 h 30	« La motricité graphique »	Maison des parents 12191 rue Lachapelle, Montréal, H4J 2P2 (514) 745-1144
30 mai 2015 De 10 h à 12 h	« Les notions spatio-temporelles et le schéma corporel »	Bibliothèque Salaberry 4170 rue Salaberry, Montréal, H4J 1H1

Pour s'inscrire?

Bibliothèque Salaberry ou avec
Patricia Estrada

(514) 336 5554 p.208

formateur.psychomotricite@tcjbc.com

1405 Henri-Bourassa O., 210

Montréal, QC, H3M 3B2

Par qui?

Patricia Estrada, formatrice en psychomotricité

Programmation familiale d'activités plein air 0-5 ans

Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
<p>16h30-17h30: Mini-Cirque (2-5 ans)</p>  <p>Parc Louisbourg Point de rencontre devant les modules de jeux</p>	<p>10h30-11h30 Cerf-volant (0-5 ans) *Matériel fourni</p>  <p>Parc Ste-Odile Point de rencontre devant la maison de la famille P.B.</p>	<p>10h30-11h30 Mamans et bébés (danse, yoga, aérobie)(0 à 12 mois)</p>  <p>Parc de Mézy Point de rencontre au kiosque blanc et vert</p>	<p>11h30-12h30 Initiation aux sports— basketball, volleyball... (2 à 5 ans)</p>  <p>Parc Raimbeault Point de rencontre à l'arrêt d'autobus</p>
<p>Finis l'hibernation, c'est le Printemps! Voici des activités qui sauront aider vos enfants à s'épanouir tel une fleur. Faites éclore la belle relation parent-enfant que vous entretenez à travers les activités ludiques et le plaisir.</p> <p>Audrey Lemay, éducatrice plein air 0-5 educ.pleinair0-5@tcjbc.com</p>			<p>13h-14h Excepté le 9 mai 2015 Cerf-volant (0-5 ans) *Matériel fourni</p>  <p>Parc Marcelin- Wilson Sud Point de rencontre au sommet de la colline</p>

*Horaire valide du 13 avril au 12 juin 2015.

*Habillez-vous confortablement et apportez votre bouteille d'eau

*Possibilité de changement d'horaire sans préavis (intempéries, maladie)



ÉDUCATRICE PLEIN AIR 0-5 ANS

Téléphone : 438-934-3891

Téléphone : 514-336-5554 poste 207

Messageerie : educ.pleinair0-5@tcjbc.com

Facebook: Éducatrice Plein Air 0.5 Ans

Bordeaux-Cartierville



BUREAU COORDONNATEUR
DE LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL
DE BORDEAUX-CARTIERVILLE

Au coeur de l'enfance

Ateliers d'introduction des aliments pour bébés

Ateliers Introduction des ALIMENTS pour les bébés

15 et 22 avril 2015
De 9h30 à 11h



ATELIERS THÉORIQUES

Les sujets abordés, par la nutritionniste, seront :
l'allaitement, les signaux de faim et de satiété, l'introduction des aliments, les allergies, les avantages et les inconvénients des purées et du Baby led weaning (alimentation autonome du bébé).

29 avril 2015
De 9h30 à 11h30

ATELIERS PRATIQUES

Apprendre à faire des purées et à cuisiner selon le Baby led weaning (alimentation autonome du bébé).

**À la Maison des parents
(12191, rue Lachapelle)**

Contactez Gwen au 514 745-1144 pour vous inscrire.
15 inscriptions maximum.



www.villeenvert.ca
facebook/ville.envert
@Villeenvert

Ce document a été produit par l'éco-quartier Ahuntsic-Cartierville dans le cadre du programme Éco-quartier de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.





BUREAU COORDONNATEUR
DE LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL
DE BORDEAUX-CARTIERVILLE
Au coeur de l'enfance

CONFÉRENCES GRATUITES OFFERTES PAR LE

Centre de santé et de services sociaux
de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent



Sessions d'information sur le développement global (0-5 ans)

Pour les parents seulement



24 avril 2015	9h à 11h	En français	CLSC St-Laurent	202 AB
---------------	----------	-------------	-----------------	--------

CLSC de St-Laurent: 1055 Ste-Croix

Les routines et les habitudes de vie chez les enfants d'âge préscolaire

Animée par une intervenante spécialisée en petite enfance du programme
périnatalité 0-5 ans



Dates	Heure	Lieu	Salle
15 avril 2015	9h30 à 11h30	CLSC Saint-Laurent	A-202
20 mai 2015	12h30 à 15h	CLSC Saint-Laurent	A-202
23 juin 2015	9h30 à 11h30	CLSC Saint-Laurent	A-228

La discipline chez les enfants d'âge préscolaire

Un survol de ce qu'il faut savoir et comment l'appliquer!

Animée par une intervenante spécialisée en petite enfance du
programme périnatalité 0-5 ans



Dates	Heure	Lieu	Salle	Langue
29 avril 2015	9h30 à 11h30	CLSC Saint-Laurent	A-202	Français
3 juin 2015	9h30 à 11h30	CLSC Saint-Laurent	A-202	Français
7 juillet 2015	9h30 à 11h30	CLSC Saint-Laurent	A-228	Français

Ces séances d'information sont gratuites et sont réservées aux parents seulement. Les enfants ne doivent pas être présents, possibilité d'avoir accès à une halte-garderie

Pour inscription et informations, contactez le 514-748-6381 poste 73567





BUREAU COORDONNATEUR
DE LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL
DE BORDEAUX-CARTIERVILLE
Au coeur de l'enfance

LA ROUGEOLE C'EST SÉRIEUX!

La rougeole est une maladie très contagieuse causée par un virus et qui peut être très grave. Alors qu'on croyait être sur le point de l'éradiquer (i.e. s'en débarrasser définitivement), on observe depuis quelques années plusieurs cas au Québec. Quiconque n'est pas vacciné peut contracter cette maladie, mais les enfants sont particulièrement vulnérables.

Il n'existe pas de traitement mais on peut la prévenir par la vaccination.

Les symptômes sont la fièvre, la toux, l'écoulement nasal, la conjonctivite (yeux rouges). Environ trois jours après le début de ces symptômes apparaissent des rougeurs sur tout le corps qui ont débuté sur le front et qui s'étendent au visage, au cou, au tronc et aux membres. La rougeole cause communément la diarrhée et une pneumonie.

Pour avoir plus d'information sur la maladie, le vaccin et la campagne dans les écoles, consultez un professionnel de la santé; le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux, au msss.gouv.qc.ca/vaccination ou encore le service téléphonique Info-Santé au 8-1-1.

Nous vous invitons également à consulter le document « La rougeole, c'est sérieux » qui a été joint à ce bulletin.

Veillez noter qu'un enfant atteint de rougeole devra être exclu du service de garde dès l'apparition des symptômes et jusqu'à quatre jours inclusivement après le début de l'éruption.



RÉGLEMENTATION

Changements au sujet des vacances de la RSG

Dans les années passées, les RSG devaient prendre 10 jours de congé pendant l'été dont 5 consécutifs et aviser les parents des dates au début du mois de juin. Cette règle ne s'applique plus. Dorénavant, les RSG doivent prendre leurs 17 journées de congé au moment qui leur convient dans l'année, selon la règle suivante :

Lors de la prise d'au moins trois (3) jours consécutifs de journées non déterminés d'APSS, la RSG doit transmettre un avis écrit aux parents au moins quarante-cinq (45) jours à l'avance, en indiquant les dates où ces journées seront prises;

Dans tous les autres cas, la RSG doit transmettre un avis écrit aux parents au moins quinze (15) jours à l'avance, en indiquant les dates où ces journées seront prises, sauf lors de cas fortuit.





BUREAU COORDONNATEUR
DE LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL
DE BORDEAUX-CARTIERVILLE
Au coeur de l'enfance

CONTACTEZ-NOUS

Par téléphone : 514-744-6984

Par courriel : bcbc@aucoeurdelenfance.ca

Retrouvez-nous en ligne :

Notre site Web : <https://gw.micro-acces.com/cpetchoutchou/Publique/Accueil.aspx>



Suivez-nous sur Facebook, en cliquant sur l'icône suivante :

Nos partenaires peuvent aussi répondre à vos besoins. N'hésitez pas à les contacter.

Centre de Santé et de services sociaux | CSSS de Bordeaux-Cartierville – Saint-Laurent
514 331 3020

Ministère de la Famille
1 877 216 6202

Office de la protection du consommateur | OPC
1 888 672 2556